

ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL
Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du 07 juin 2011

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- **Présents** M. Daniel Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel
Mme Nunes, parent d'élèves Mme Weinstein, parent d'élèves
Mme Eppinger, parent d'élèves Mme Porche, parent d'élèves
Mme Dourousseau, parent d'élèves M. Koehlé, parent d'élèves
Mme Muller, parent d'élèves Mme Boese-Siefer, parent d'élèves
M. Ensminger, parent d'élèves Madame Forst, enseignante
Mme Glassmann, enseignante Mme Daul, enseignante
Mme Ruhlmann, enseignante Mme Janus, enseignante

- **Absents excusés** : Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Jund, adjoint au Maire
Mme Kapps, parent d'élèves

1. Accueil – Désignation d'un secrétaire :

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h00 et accueille les participants.

Madame Forst est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Carmaux remercie tous les membres du conseil d'avoir répondu favorablement à l'invitation.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Après lecture de l'ordre du jour, et en l'absence de modifications, ce dernier est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du P.V.de la réunion du 22/03/2011 :

Après relecture du compte-rendu de la réunion et en l'absence de modification, le procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 22 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du nouveau projet d'école 2011-2014 pour avis

Après un rappel des trois axes composant le projet d'école actuel, le directeur précise que ce projet arrive à échéance des trois années d'existence. Monsieur Carmaux précise à l'assemblée le processus qui a conduit l'équipe pédagogique pour élaborer le contenu du nouveau projet d'école (analyse des indicateurs de population, bilans pédagogiques et synthèse).

Le nouveau projet de l'école, validé par l'inspectrice de la circonscription, doit recueillir l'avis du conseil d'école avant d'être envoyé à l'inspection académique pour une validation définitive.

Le projet d'école 2011-2014 est composé de trois axes :

1. Traiter la difficulté scolaire sous toutes ses formes et renforcer l'égalité des chances et organiser la continuité des apprentissages : Langage oral
2. Maîtrise de la langue
3. S'approprier l'environnement proche au travers des domaines culturels, scientifiques et artistiques.

Après avoir détaillé les trois axes et les différentes déclinaisons des objectifs, le directeur a donné la parole aux enseignants et aux parents pour qu'ils puissent émettre à la fois leur interrogation et leur analyse du contenu du document. Chaque question a donné lieu à des argumentations, des explications et des réponses précises.

En fin de compte, le conseil se prononce pour un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

5. Préparation de la rentrée :

- Rentrée 2011 : effectif et répartition

Le directeur annonce que l'école gardera ses cinq classes l'année prochaine grâce à de nouvelles arrivées d'enfants, habitant le village, et qui étaient jusqu'à présent scolarisés ailleurs. L'administration ne prenant plus en compte les tout petits, dorénavant l'école n'accueillera plus les enfants avant l'âge de 3ans.

Les effectifs annoncés à la rentrée de septembre 2011 :

Niveau de la classe	Effectif annoncé	Enseignant (s)
Cm1 – Cm2	22	M. Carmaux et Mme Forst
Ce2	20	Mme Daul
Cp – Ce1	21	En attente de nomination
Ps - Gs	20	Mmes Ruhlmann et Forst
Ps - Ms	23	Mme Welterlin et autre futur nommé

Le groupe de petite section sera partagé par les enseignants avec avis des parents en tenant compte des frères ou sœurs et des « siestes à l'école ».

Monsieur le Maire a pris la parole pour exprimer sa satisfaction de voir l'école garder cinq classes. Il a présenté au conseil l'avancée des travaux et les difficultés qui ont ralenti le chantier.

Monsieur Bastian a proposé aux parents d'élèves une visite guidée du chantier. Elle sera organisée très prochainement. Il a également remercié les parents de leur dynamisme et de leur engagement.

- Cotisations :

Les cotisations sont demandées au début de l'année scolaire aux familles. Elles couvrent à la fois l'adhésion de tous les élèves à l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole (OCCE), la licence sportive de l'USEP et une assurance.

Le conseil d'école décide de fixer la cotisation à 17€ par enfant.

Une demande ponctuelle sera demandée en complément de financement si cela devait être nécessaire.

Au 1^{er} juin, le solde de la coopérative scolaire était de 2096.60€.

- Nomination de 2 réviseurs aux comptes

Monsieur Ensminger et Mme Forst seront les prochains réviseurs aux comptes de la coopérative de l'école. Les comptes seront contrôlés au cours du mois de septembre.

- Bureau des élections

Madame Porche sera chargée de la préparation des prochaines élections des parents d'élèves du mois d'octobre 2011.

6. Organisation de la fête de l'école

Le vendredi 24 juin aura lieu la fête de l'école. Les enseignants donnent rendez-vous aux enfants vers 18h00. Le spectacle, qui débutera lui vers 18h30, rassemblera un ensemble de danses et de chants travaillés durant l'année. Les parents d'élèves organisent une tombola au profit de la coopérative scolaire. Ils confectionneront également des tartes flambées et des grillades.

L'équipe pédagogique de l'école remercie d'avance tous les organisateurs. Les parents d'élèves sont encore à la recherche de quelques personnes pour la mise en place durant l'après-midi et au service durant la soirée.

7. Divers

Le directeur présente à l'assemblée le projet de commande de matériel scolaire groupé à des prix très compétitifs. Il remercie les parents qui vont se charger d'exploiter et commander le matériel.

L'équipe pédagogique a également demandé à Monsieur le Maire des précisions à propos du déménagement. Monsieur le Maire a précisé qu'en l'état actuel le déménagement est prévu début juillet. Madame Muller a alors demandé si la municipalité avait besoin d'aide. Le Maire a répondu favorablement à cette demande.

Par ailleurs, en vue de ce déménagement, les enseignants ont demandé des cartons pour le préparer au mieux.

La secrétaire de séance :
A. Forst

Le directeur :
D. Carmaux